

MAIRIE DE RUFFEC
DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

**Arrêté du Maire pris par délégation du Conseil Municipal au titre de
L'ARTICLE L 2122 -22
Du Code Général des Collectivités Territoriales**

**APPROBATION DE L'AVENANT N°6 AU LOT N° 1 DEMOLITION GROS ŒUVRE DU MARCHÉ PUBLIC
N°MP22-01 REAMENAGEMENT DE L'ANCIEN TRIBUNAL DE RUFFEC EN ESPACE DE CO-WORKING**

Le Maire de RUFFEC,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122.22,

Vu la délibération n°2020_10_06_09 du Conseil Municipal de Ruffec en date du 10 juin 2020 donnant délégation au Maire au titre de l'article susdit,

Vu la délibération n°2022_06_02 en date du 27 juin 2022 approuvant le lancement du marché public de travaux pour la réhabilitation de l'ancien tribunal en espace de co-working,

Vu l'arrêté du Maire n°077_MP_22 en date du 16 novembre 2022 approuvant le marché public n°MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,

Vu l'arrêté du Maire n°022_MP_23 en date du 27 avril 2023 approuvant l'avenant n°1 au lot n°1 démolition gros œuvre du marché public n°MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,

Vu l'arrêté du Maire n°032_MP_23 en date du 24 mai 2023 approuvant l'avenant n°2 au lot n°1 démolition gros œuvre du marché public n°MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,

Vu l'arrêté du Maire n°033_MP_23 en date du 24 mai 2023 approuvant l'avenant n°3 au lot n°1 démolition gros œuvre du marché public n°MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,

Vu l'arrêté du Maire n°038_MP_23 en date du 06 juin 2023 approuvant l'avenant n°4 au lot n°1 démolition gros œuvre du marché public n°MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,

Vu l'arrêté du Maire n°041_MP_23 en date du 23 juin 2023 approuvant l'avenant n°5 au lot n°1 démolition gros œuvre du marché public n°MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,

Vu la proposition d'avenant n°6 au lot n°1 démolition gros œuvre du marché public n°MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working,

Considérant la nécessité de procéder à des travaux complémentaires pour le lot n° 1 Démolition – Gros Oeuvre ;

N°042_MP_23

Accusé de réception en préfecture
016-211602925-20230628-042_MP_23-CC
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception préfecture : 28/06/2023

ARRETE

ARTICLE 1 : Approuve les termes de l'avenant n°6 au lot n°1 démolition gros œuvre du marché public n°MP22-01 réaménagement de l'ancien tribunal de Ruffec en espace de co-working, tel qu'annexé au présent arrêté.

ARTICLE 2 : Précise que la dépense sera imputée sur le budget de l'exercice concerné.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera publié sur le site Internet de la Commune et ampliation en sera adressée à Madame la Sous-Préfète et Madame la Trésorière.

Fait à Ruffec, le 23 juin 2023

Le Maire,

Thierry BASTIER





MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHÉS PUBLICS
AVENANT N° 6

EXE10

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public.)

MAIRIE DE RUFFEC
Thierry BASTIER
Place d'Armes – 16700 RUFFEC
Tél. : 05 45 31 01 75
Anne.leger@mairie-ruffec16.fr

B - Identification du titulaire du marché public

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du titulaire individuel ou de chaque membre du groupement titulaire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET. En cas de groupement d'entreprises titulaire, identifier le mandataire du groupement.]

Entreprise LEONARD BATIMENT SAS
60 Rue du Capitaine Favre – BP 1145 – 16004 ANGOULEME Cédex
Tél. : 05 45 61 32 32

Lot 1 – Démolition – Gros Œuvre

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans les documents constitutifs du marché public. En cas d'allotissement, préciser également l'objet et la dénomination du lot concerné.)

MP22-01 Travaux de réaménagement de l'ancien Tribunal de Ruffec en espace de Co-Working

■ Date de la notification du marché public : 15 décembre 2022

■ Durée d'exécution du marché public : 9 mois

■ Montant initial du marché public :

- Taux de la TVA :20%
- Montant HT :161 589,88€
- Montant TTC :193 907,86

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

(Détaillez toutes les modifications, avec ou sans incidence financière, introduites dans le marché public par le présent avenant. Préciser les articles du CCAP ou du CCTP modifiés ou complétés ainsi que l'incidence financière de chacune des modifications apportées.)

Travaux complémentaires suivant devis joint : Création de sommiers béton

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non

Oui

Montant de l'avenant n°1 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 6 878.86€
- Montant TTC : 8 254.63€

Nouveau montant du marché public suite avenant n°1 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 168 468.74€
- Montant TTC : 202 162.49€

Les avenants 2 et 3 n'ont pas d'incidence financière

Montant de l'avenant n°4 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 803.39€
- Montant TTC : 964.07€

Nouveau montant du marché public suite avenant n°4 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 169 272.13€
- Montant TTC : 203 126.56€

Montant de l'avenant n°5 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 40 670.73€
- Montant TTC : 48 804.88€

Nouveau montant du marché public suite avenant n°5 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 209 942.86€
- Montant TTC : 251 931.44€

Montant de l'avenant n°6 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 4 575.78€
- Montant TTC : 5 490.94€

Nouveau montant du marché public suite avenant n°6 :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 214 518,64€
- Montant TTC : 257 422,37€

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Nicolas NESCHINE Directeur	Angoulême le 23/06/23	 LEONARD BATIMENT 60, rue du Capitaine Favre - BP 1148 16004 ANGOULÊME CEDEX Tél. 05 45 61 32 32 RCS ANGOULÊME B 308 749 897

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : , le

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)



LEONARD
RENOVATION

COMMUNE DE RUFFEC
PLACE D'ARME
16700 RUFFEC

ANGOULEME, le 13 juin 2023

DEVIS QUANTITATIF ESTIMATIF

RUFFEC² - TRIB TC 05

DEVIS N° 230607FR

TRAVAUX : RUFFEC² - TRIB TC 05
TRAVAUX COMPLEMENTAIRES N°05
CREATION SOMMIERS BETON

CHANTIER : ANCIEN TRIBUNAL
20 RUE DE L'HOPITAL
16700 RUFFEC

Code	Désignation	Unit	Quantité	Prix unit.	Montant
	CREATION DE SOMMIERS BETON				
	Plans et études BA				
	Notes de calcul & études BA	FOR	1,000	175,20	175,20
	<i>TOTAL Plans et études BA</i>				175,20
	Travaux d'installations de chantier				
	Installation et repliement d'un échafaudage roulant permettant la réalisation des ouvrages	ENS	1,000	526,80	526,80
	Démontage et remontage du plafond de la salle de réunion/réfectoire pour la réalisation des sommiers.	FOR	1,000	425,40	425,40
	<i>TOTAL Travaux d'installations de chantier</i>				952,20
	Grande salle				
	Percement au perforateur de 40x40 environ dans un mur en pierre ép: <= 50 cm compris évacuation en centre de retraitement.	UNI	10,000	86,17	861,70
	Sommier BA de 40x40x20 cm	UNI	10,000	56,45	564,50
	Percement au perforateur de 30x30 environ dans un mur en pierre ép: 20 cm compris évacuation en centre de retraitement.	UNI	10,000	65,03	650,30
	Sommier BA de 30x30x20 cm	UNI	10,000	31,75	317,50
	<i>TOTAL Grande salle</i>				2 394,00
	Open Space EST				
	Percement au perforateur de 40x40 environ dans un mur en pierre ép: <= 50 cm compris évacuation en centre de retraitement.	UNI	4,000	86,17	344,68
	Sommier BA de 40x40x20 cm	UNI	4,000	56,45	225,80
	Percement au perforateur de 30x30 environ dans un mur en pierre ép: 20 cm compris évacuation en centre de retraitement.	UNI	5,000	65,03	325,15
	Sommier BA de 30x30x20 cm	UNI	5,000	31,75	158,75
	<i>TOTAL Open Space EST</i>				1 054,38
	TOTAL CREATION DE SOMMIERS BETON				4 575,78

Total (HT) €	4 575,78
T.V.A 20,00 %	915,16
Total TTC €	5 490,94

RECAPITULATIF

TOTAL CREATION DE SOMMIERS BETON

4 575,78

Les prix sont établis sur la base des taux de TVA en vigueur à la date de remise de l'offre. Toute variation ultérieure de ces taux sera répercutée sur ces prix.

DEVIS N° : 230607FR
Projet : RUFFEC² - TRIB TC 05

Accusé de réception en préfecture
016-211602925-20230628_042_MP_03-CC
Date de télétransmission : 28/06/2023
Date de réception préfecture : 28/06/2023
Page 3 sur 3
13/06/2023

BON pour accord,

le Client :



**LEONARD
RENOVATION**
80, rue du Capitaine Favre - BP 1146
16004 ANGOULEME CEDEX
Tél. 05 45 61 82 00
NPS ANGOULEME B 308 749 037